

père pouvoir répondre à mon honorable ami et peut-être même lui donner satisfaction, quand le sujet sera en délibération. Mon honorable ami tente de faire croire qu'en agissant de la sorte, le Gouvernement ajoute aux fardeaux qui accablent l'industrie des pêcheries. Pour ma part, je ne suis pas de cet avis. A cause de la crise que nous traversons, le Gouvernement a été forcé d'imposer des taxes et de les appliquer d'une façon générale. Il a parlé de l'industrie de la pêche qui, je le reconnais volontiers, est dans une situation pénible; cependant, si cela peut consoler les gens qui se livrent à cette industrie, je puis leur dire que l'industrie de la pêche n'est pas en plus mauvaise posture que l'agriculture, les mines ou encore l'industrie forestière. Le pêcheur, qui est un citoyen comme les autres, doit porter sa juste part des impôts que le peuple en général est appelé à acquitter. Si mon honorable ami pouvait nous montrer que nous taxons les pêcheurs plus injustement que les autres classes de la population, il aurait quelque raison de critiquer.

L'hon. M. RALSTON: Cockfield-Brown dit que vous ne devez pas faire cela.

L'hon. M. RHODES: Oui; il dit qu'il ne faut pas leur imposer de taxes spéciales qui ne sont pas d'application générale. Je le reconnais et nous ne transgressons pas ce principe. Mon honorable ami dit que, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons taxé les tonnelets à filets. Il reconnaît que la loi nous le permet.

L'hon. M. RALSTON: Je l'ai admis bien franchement.

L'hon. M. RHODES: Je remercie mon honorable ami d'avoir été franc. Il pensait peut-être que le Gouvernement dont il faisait partie a été complaisant dans l'application de la loi...

L'hon. M. RALSTON: Non, pas du tout.

L'hon. M. RHODES: ...et que le Gouvernement actuel l'a observée.

L'hon. M. RALSTON: J'affirme à mon honorable ami que nous aurions adopté un décret du conseil pour les exempter si cela avait été nécessaire.

L'hon. M. RHODES: Quoi qu'il en soit, il a au moins approuvé la manière efficace dont le Gouvernement actuel applique la loi.

L'hon. M. RALSTON: Non, je la condamne.

L'hon. M. RHODES: Cela est absolument étranger à la question de savoir si l'on doit ou non taxer les tonnelets à filets.

[L'hon. M. Rhodes.]

Mon honorable ami a parlé d'une prime pour l'industrie de la pêche et il a rappelé à ce sujet la prime sur le blé. Il sait parfaitement bien que la prime sur le blé n'a été qu'une mesure exceptionnelle adoptée dans des circonstances extraordinaires pour une seule année et qui n'a pas été renouvelée cette année. Je ne veux pas discuter les mérites de telle ou telle industrie. Laisant de côté la question de savoir si le principe d'accorder des primes est bon ou non, je soutiens que, si l'on accorde une prime sur le poisson, il faut aussi accorder une prime sur tous les produits de la ferme en général. Je ne vois vraiment pas comment l'on peut restreindre ainsi l'application de la prime; il n'y a aucune raison de ne pas accorder une prime à l'industrie forestière. Cela nécessiterait des sommes énormes que le trésor du pays n'est pas en état de fournir. Soyons donc logiques. Si vous voulez accorder une prime à chaque industrie durant les périodes de crise en attendant les jours meilleurs, c'est comme si vous tentiez l'impossible. Si l'on applique la prime logiquement et d'une façon générale, c'est tout simplement comme si vous preniez de l'argent dans un gousset pour le mettre dans un autre, car il faut taxer pour avoir de l'argent.

L'hon. M. RALSTON: Vous accordez cependant des primes aux manufacturiers en imposant des droits de douane.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami ne réussira pas à m'entraîner dans une discussion là-dessus, mais je serai heureux de discuter cette question en temps et lieu.

L'hon. M. RALSTON: Nous l'avons déjà discutée ensemble.

L'hon. M. RHODES: Je ne veux aucunement reconnaître que le tarif soit toujours une taxe. Je ne me laisserai cependant pas entraîner dans une discussion sur le tarif à cette étape de la session, encore moins au moment où nous sommes à examiner les crédits de mon collègue le ministre des Pêcheries. Je ne veux pas contribuer à retarder le vote de ses crédits.

Mon honorable ami a parlé des relations qui existent entre la république voisine et notre pays. Il dit à ce propos qu'il existe dans nos lois, depuis 1923, une offre à nos amis des Etats-Unis. Sans vouloir trop critiquer, je me permets de lui rappeler que, depuis cette date, son parti a passé neuf ans au pouvoir et que nous en avons passé moins de deux. Il n'a donc pas raison de critiquer ou de nous trouver en faute. Ce n'est qu'une question secondaire. Qu'il me soit permis de lui